

Edito

Chères Lagordaises,
Chers Lagordais,
Avec l'été arrivent tous ces rendez-vous qui font la vie plus belle dans notre commune. « Lagord en fête » tout d'abord qui, le dimanche 23 juin, nous offrira à nouveau une véritable fête de village et deux spectacles de rue de très haute qualité artistique. Le samedi 13 juillet, nous retournerons tous au parc Charier pour danser et partager un beau moment de convivialité à l'occasion du traditionnel bal populaire. Toujours dans ce même havre de verdure, c'est le jeudi 25 juillet que « Classique au Parc » nous proposera non pas un, mais deux concerts de virtuoses où le piano sera l'invité d'honneur. Également au menu de cette période estivale propice à la détente et à la découverte, la programmation de la médiathèque municipale, du centre socio-culturel « Asso les 4 Vents » comme celui de l'Agora, ce tiers-lieu participatif animant le secteur d'habitations du parc Atlantech, rythmera le quotidien des Lagordaises et Lagordais, jeunes et moins jeunes, jusqu'à la rentrée de septembre.

Après le retour dans les classes des écoles du Treuil des Filles d'élèves de plus en plus nombreux, ce dont nous nous réjouissons, le Forum des associations, programmé le samedi 7 septembre, marquera la relance des activités des 70 mouvements associatifs que compte Lagord. C'est aussi à partir de cet automne que le square des Echassiers fera peau neuve, que d'autres projets d'aménagements de notre territoire se feront plus concrets et donneront bientôt un aperçu, comme évoqué lors des trois dernières réunions publiques, du Lagord de demain.

D'ici là, je vous souhaite un très bel été.



Antoine Grau,
Maire de Lagord
1^{er} Vice-Président de la CdA
de La Rochelle

ÇA S'EST PASSÉ AVEC VOUS

■ RÉUNIONS PUBLIQUES

Dans le cadre des réunions publiques organisées dans les différents quartiers, monsieur le Maire Antoine Grau et l'équipe municipale de Lagord ont rencontré les habitants afin d'échanger sur les perspectives d'évolution de notre commune. Programmées le 3 avril à la Maison de quartier du Lignon, le 12 avril à la salle Gaston-Gaillard et le 19 avril à la médiathèque, ces échanges entre les élus et les habitants ont suscité un bel engouement.



■ CREATIVES ET ART EN SQUARE



Beaucoup de monde durant ce week-end des 25-26 mai à Lagord, là où l'art était célébré sous toutes ses formes. Ainsi, dans le square des Arts, plus de 150 personnes avaient répondu à l'invitation pour inaugurer l'œuvre signée Rémi Polack, à la conception de laquelle plusieurs Lagordais avaient participé. Proposé par le CNAREP, le spectacle « Furtives » de la Cie La Baleine Cargo a reçu de son côté un accueil enthousiaste.



Même sensation de plaisir partagé dans la salle polyvalente, où les ateliers ukulélé, violon, danse, peinture, écriture... affichaient complet. Si, durant les deux jours, plusieurs centaines de visiteurs ont honoré de leur présence cette nouvelle édition des CréActives, les belles connexions qui se sont opérées sur les deux sites entre le public et les artistes faisaient également plaisir à voir.

23 JUIN LAGORD EN FÊTE

La Fête de Lagord est devenue « **Lagord en Fête** » et creuse depuis plusieurs années le sillon d'une manifestation sous forme d'une fête de village agrémentée de spectacles d'arts de la rue. En partenariat avec le CNAREP, un spectacle de la compagnie **Toi d'Abord** intitulé « **La Peur au Ventre** » sera offert au public attendu nombreux, ainsi que « **les balades de Fred Billy** » dans le cadre des **Transhumances Littorales**. Autour de ces deux temps forts, de multiples animations en partenariat avec les associations lagordaises seront proposées. Le soir et toujours dans le parc Charier, le duo Karvan donnera un concert. Des foodtrucks seront sur place toute la journée pour assurer restauration et rafraîchissements.



La Folle Visite de **FRED BILLY À LAGORD**



Dimanche 23 juin à 14h30 et 16h : Une pérégrination insolite sous la houlette d'un berger décalé Spectacle tout public dès 10 ans • 1h • Création 2024 • Parc Charier

Pour lier les communes à travers un spectacle « fil rouge », notre berger, Fred Billy, nous concocte des visites guidées écrites sur mesure pour chacune des villes complices. Des histoires décalées, drôles et cocasses qui vous feront voir votre commune comme vous ne l'avez jamais imaginée.

"LA PEUR AU VENTRE" compagnie Toi d'abord

Dimanche 23 juin à 18h : Spectacle de cascade à mini moto Spectacle tout public dès 6 ans • 1h • Création 2018 • Terrain du Puy Mou (face au Parc Charier)

Jacques Meyeur est fils de cascadeur mais doué d'une extrême maladresse qui l'a conduit à devenir la honte de la famille... Aujourd'hui, après des années de psychothérapie, il vient, la peur au ventre, réaliser une cascade qui pourrait lui donner sa place dans l'arbre généalogique des « Meyeur ».





LAGORD CLASSIQUE AU PARC



CRÉACTIVES

LA CRÉATION DANS VOS ESPACES



25 juillet 2024 / Parc Charrier-Lagord

17H

DOMINIQUE MERCIER-LENERT *PIANO*
CATHERINE DIETTE-DEPASSIO *PIANO*

18H30

PIERRE LENERT *ALTO*
MICHÈLE GUARDAL *PIANO*



En cas d'intempéries,
le concert aura lieu à la salle
polyvalente de Lagord.

Informations sur :
www.lagord.fr

@mairielagord

pianos
FAUVIN

DOMAINE MUSICAL DE PÉTIGNAC

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



lagord

CONJUGUONS NOS ÉNERGIES



DROITS & DEVOIRS

Cette rubrique marque la volonté de rappeler les droits et les devoirs de chacun d'entre nous. Place ici à la réglementation concernant principalement l'aboiement des chiens.

Article 1er : Dispositions générales

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, **porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé**, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne ; d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

ARTICLE 2 :

Les propriétaires, gardiens ou détenteurs d'animaux à quelque titre que ce soit, sont tenus, de jour comme de nuit, de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Il est interdit en particulier : **de jour comme de nuit de laisser un chien dans un enclos sans que son gardien ne puisse à tout**

moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés ; de jour comme de nuit de laisser aboyer, hurler ou gémir de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, une terrasse, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux, ou dans un enclos.

ARTICLE 3 :

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, ou ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toute mesure propre à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par **l'usage de dispositif tel que les colliers anti-aboiement sans pour cela porter atteinte à l'animal.**

Retrouvez l'intégralité de l'arrêté municipal dans la rubrique « affichage légal » du site internet lagord.fr

Une NOUVELLE publication de « Lagord d'hier à aujourd'hui »

Créée il y a un an, l'association «Lagord d'hier à aujourd'hui» vient de publier le second numéro de sa revue semestrielle sur l'histoire lagordaise. Avec de nombreux articles au sommaire, dont deux témoignages d'anciens Lagordais, ce nouvel opus nous rappelle que les limites actuelles de la commune datent de 1858 et ne sont pas celles de sa création en janvier 1790, lors de la Révolution française. Montrant l'évolution de l'urbanisme de Lagord après-guerre jusque dans les années 70, ce fascicule très documenté traite également d'une découverte archéologique sur le territoire de notre commune.

Vous pouvez l'acquérir au prix de 5€ lors des manifestations auxquelles participe l'association ou en faisant la demande par internet (lagordhier@gmail.com). Mieux encore : il vous suffit d'adhérer à l'association (cotisation annuelle: 15€, ou 20€ pour un couple) donnant droit aux deux publications semestrielles.



BUDGET PARTICIPATIF 2023 : TROIS PROJETS RETENUS

Le deuxième budget participatif de Lagord, permettant à l'ensemble des Lagordais de proposer des projets d'aménagement à hauteur de 30 000 euros maximum de coût total, a suscité sept propositions pour notre territoire. Après analyse de celles-ci, trois d'entre elles remplissent toutes les conditions de réalisations stipulées dans le règlement intérieur du budget participatif.

Création d'un caniparc, mise en place d'un principe de parc fitness, création d'un bosquet comestible : voici les trois projets élaborés par des habitants de notre commune pour lesquels **les Lagordais sont appelés à se prononcer d'ici le dimanche 30 juin 2024 via le site internet lagord.fr / rubrique budget participatif, par ordre décroissant** (1 pour le projet préféré, 2 pour le 2ème, 3 pour le 3ème).

Établi à partir des votes exprimés, un classement général donnera ensuite un ordre de préférence quant aux projets à réaliser par la commune. Compte tenu de la première estimation budgétaire de chacun des projets, ils pourront peut-être tous être mis en œuvre dans la limite des crédits alloués pour 2023. Le résultat de vos votes sera annoncé à l'occasion du Forum des associations, samedi 7 septembre, dans le parc Charier.

PROJET NUMÉRO 1 : CANIPARC AU SQUARE DES ERONDES

Ce parcours ludique et sportif permettra aux propriétaires de chiens de les y promener, de les y entraîner, mais aussi d'échanger quelques mots pour tisser un lien convivial entre voisins et entre générations.



PROJET NUMÉRO 2 : PARC FITNESS AU SQUARE DES SARCELLES

Ce projet vise à permettre au plus grand nombre de garder ou de retrouver la forme tout en valorisant le vivre-ensemble par l'activité physique et le partage entre pratiquants de tous âges.

PROJET NUMÉRO 3 : LECTURES AU JARDIN RUE DE L'EBEAUPIN

Création d'un bosquet comestible qui présente l'avantage de créer un îlot de fraîcheur et de favoriser la biodiversité mais aussi la convivialité. Une convivialité accentuée par l'installation d'une boîte à livres permettant les échanges de livres et d'avis sur ces livres.



3 QUESTIONS À... ROBERT NAMBOT



A l'heure où Cap Aunis célèbre ses 20 années d'existence, il est temps de remercier tous ces bénévoles sans qui cette institution sportive lagordaise basée au complexe sportif du Moulin Benoist n'existerait pas. A 74 ans, Robert est du nombre, lui dont le parcours dans le football amateur et au service des Jaune et Bleu demeure exemplaire.



Depuis quand consacrez-vous du temps au club de Cap Aunis ?

Après avoir été joueur dans les années 60 au collège de Saint-Jean-d'Angély, avoir pratiqué en club à Mazeray, Saint-Denis-du-Pin et Nanterre, et avoir emmené pendant plusieurs années mon fils Fabrice à l'école de football située à la Pinelière, j'ai répondu à l'appel du président de l'ASPTT La

Rochelle pour devenir éducateur. A l'époque, je travaillais au sein du bureau de poste de Lagord avant d'intégrer celui de Nieul, puis de prendre ma retraite en 2005. Durant 45 ans de bénévolat, j'ai « coaché » plusieurs générations de poussins, de pupilles et de cadets à l'ASPTT, puis de U8-U9 et U10-U11 à Cap Aunis*, où j'ai aussi occupé le poste de vice-président et de responsable des jeunes. Parfois, il m'est arrivé d'entraîner le père et quelques dizaines d'années plus tard le fils...

Quels sont vos meilleurs souvenirs ?

Difficile d'en ressortir tellement ils sont nombreux : les voyages de fin de saison qui ont permis à 35 jeunes et une quinzaine de dirigeants/éducateurs de découvrir la Bavière pendant près de 30 ans, une 3^{ème} place des U10-U11 au prestigieux tournoi international d'Orvault, et puis aussi les tournois qui sont toujours des moments de fête, pour les jeunes comme pour les parents.

Comment définiriez-vous le club lagordais d'aujourd'hui ?

23 ans après sa véritable naissance, nous sommes fiers de cette structure sportive qui n'a cessé de se développer et est reconnue dans l'agglomération rochelaise, et même au-delà, notamment pour son école de football. Avec 538 licenciés dont 350 jeunes, 50 dirigeants et une trentaine d'équipes, Cap Aunis constitue même le second club du département en termes d'effectifs. Nous avons souhaité en faire un club ambitieux, convivial, axé sur son rôle social et éducatif, et nous nous sommes fixés comme principal objectif l'épanouissement de chacun de nos licenciés. Pour cela, nous nous appuyons sur des valeurs de respect, de tolérance et de fair-play afin de faire vivre à chacun sa passion de footballeur dans les meilleures conditions et dans l'esprit le plus sain possible.

**Cap Aunis est véritablement né en 2001 de la fusion des Goélands de Lagord, de l'ASPTT La Rochelle et de l'Houmeau.*

RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

Depuis plusieurs années, le CCAS de Lagord propose aux personnes âgées demeurant sur notre commune de recevoir la visite régulière de deux jeunes volontaires en service civique. Engagés jusqu'en août 2024 dans ce programme d'échanges intergénérationnels, Jade et Enzo ne font qu'un quand ils rencontrent leurs aînés.

Depuis le début de l'année, Jade, 18 ans, et Enzo, 25 ans, forment un binôme qui se rend chaque semaine au domicile d'une dizaine de personnes seules ayant manifesté le besoin d'être visités régulièrement. « Pour elles, c'est une occasion de parler à des jeunes qui sont là pour les écouter. Pour nous, c'est très enrichissant de dialoguer avec des aînés qui ont une belle et longue expérience de la vie. Cela nous fait du bien de nous sentir utiles. » Portée par l'association Service Civique Solidarité Seniors et le CCAS de Lagord, cette mission permet aussi aux jeunes de profiter d'un projet pouvant susciter en eux une vocation dans le domaine social. Pour preuve, à l'issue de son contrat de service civique, Jade se lancera dans une formation d'animatrice en alternance, avec le centre socio-culturel de notre commune en support. Pour elle comme pour Enzo, d'autres perspectives professionnelles devraient s'ouvrir prochainement.



ILLUSTRATION DES COMMUNES DE LA CDA

Initié par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, un travail de valorisation de notre territoire a été réalisé par l'illustrateur David Dauzères, plus connu sous le pseudonyme de DOZ. Ainsi, chaque commune bénéficie aujourd'hui d'une illustration originale mettant en avant ses spécificités. Concernant Lagord, à vous de reconnaître ce que l'artiste a voulu symboliser... Fruit de ce projet concernant l'ensemble des communes de la CDA, cette collection de 33 œuvres est exposée jusqu'au 5 octobre au Cloître des Dames Blanches à La Rochelle (en accès libre).

UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR LE CFA

C'est en tant que professionnel de la formation que Rafaël Ferreira a pris la direction des centres de formation des apprentis (CFA) de l'artisanat en Charente-Maritime depuis ce printemps. Succédant à Marie-Christine Bernal qui a fait valoir ses droits à la retraite, l'ancien dirigeant d'une structure de 800 apprenants située dans la Vienne va donc superviser deux sites, celui de Saint-Germain-de-Lusignan, et celui de Lagord où vient d'être installé le nouveau pôle mécanique. Avec une équipe de 270 personnes, près de 3000 apprentis et adultes en reconversion, le CFA le plus important de la Chambre des métiers et de l'artisanat de notre département prépare à pas moins de 37 métiers et 37 diplômes. A la rentrée prochaine, neuf nouvelles formations seront proposées, dont un brevet de maîtrise en coiffure et un bac pro en mécanique moto. Autant de chiffres qui illustrent l'ampleur de la mission confiée à cet ancien cadre de la grande distribution.



PROCHAINEMENT !

Mardi 18 juin > 17h50

Cérémonie de l'Appel du Général de Gaulle

• Rond-point du Général Bigeard (devant la salle polyvalente)

Jeudi 21 juin

Fête de la Musique Organisé par le comité de quartier Vendôme-La Vallée dans la cour de la salle Gaston-Gaillard Avec le groupe « Accord Trio »

Samedi 23 juin

Lagord en Fête • Parc Charier

Samedi 29 juin > 18h

Pique-nique Comité de quartier Le Lignon-La Descenderie • Parc des Erondes

Samedi 29 juin

Fête des 20 ans de Cap Aunis • Stade Moulin Benoist

Samedi 13 juillet > 18h30

Bal populaire • Parc Charier

Jeudi 25 juillet > 17h

Classique au Parc • Parc Charier

Dimanche 1^{er} septembre

Vide-grenier organisé par le comité de quartier Vendôme-La Vallée • Parking de l'Espace culturel Leclerc

Samedi 7 septembre > 14h

Forum des associations • Parc Charier

Dimanche 8 septembre > 12h

Pique-nique Comité de quartier La Plouzière • Parc Charier

Dimanche 8 septembre

Vide-grenier Association paroissiale • Parc Gabriel Coll (près de l'église)

Samedi 14 et dimanche 15 septembre

Lotos Organisés par Cap Aunis • Salle polyvalente

Dimanche 22 septembre

Vide-grenier organisé par le Rayon d'Or • (31 rue de la Butte)

Les rendez-vous de la MÉDIATHÈQUE

Du 8 au 22 juin

Exposition

« **Agriculture autonome et économe** »

par l'association Lagord d'hier à aujourd'hui.

Samedi 22 juin > 10h30

Bébés-Lecteurs

(0-3 ans) – Par Isabelle & Nadège de la Crèche

Samedi 7 septembre > 14h

Présence au Forum des Associations de Lagord

Venez découvrir le programme d'animations 2024-2025 préparé par l'équipe de la Médiathèque, et vous renseigner sur son fonctionnement.

Samedi 21 septembre

Inauguration de la grainothèque

Partagez, donnez et échangez vos graines de plantes, et participez aux actions proposées dans le cadre de la biodiversité.



Informations et réservations au 05 46 28 91 60

L'actualité du CCAS

MUTUELLE POUR TOUS

Le CCAS de Lagord a développé un projet de mutuelle solidaire et négociée, afin d'améliorer l'accès aux soins et de renforcer le pouvoir d'achat de tous les lagordais. Ainsi, « Ma Commune, Ma Santé » permet de faire bénéficier aux Lagordais d'une mutuelle complémentaire santé, à moindre coût et accessible à tous. A noter que les personnes possédant déjà une mutuelle peuvent aussi bénéficier de conseils de la part de l'association ACTIOM. Pour tout renseignement, ou pour un rendez-vous en mairie, 05 46 00 62 12 Prochaines permanences, sur rendez-vous, au CCAS de Lagord : **vendredi 12 juillet, de 9h à 12h.**

Pour tout renseignement, ou pour un rendez-vous en mairie, 05 46 00 62 12.

ATELIERS D'ÉCHANGES « TAPASS » (TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA PRÉVENTION ET L'ACTION EN SANTÉ) : ateliers gratuits menés en petits groupes, ludiques et conviviaux, à l'attention des aidants et des personnes âgées, au tiers-lieu l'Agora au parc Atlantech. Les vendredis matins de juin à septembre 2024 (9h30-12h). Renseignements : 06-23-33-40-23.

INSCRIPTIONS SUR LE REGISTRE SOLIDARITÉ - PLAN

CANICULE : Les périodes estivales sont sujettes à des excès climatiques et appellent à la vigilance de tous et à la solidarité de chacun. Le CCAS de Lagord met en place un registre annuel de prévention « canicule » destiné à localiser les personnes isolées susceptibles de nécessiter l'intervention ciblée des services sociaux et sanitaires. Les personnes pouvant s'inscrire doivent habiter Lagord, avoir plus de 65 ans ou plus de 60 ans en cas d'incapacité au travail ou être adultes handicapés ou titulaires d'une pension d'invalidité. La démarche d'inscription est volontaire ou se fait à la requête des proches. Les informations contenues dans ce registre restent strictement confidentielles et ne seront utilisées qu'en cas d'activation du plan canicule. Les personnes inscrites sur la liste de l'année précédente recevront directement un courrier leur proposant une nouvelle inscription. Inscriptions : 05-46-00-62-04

Mairie: 1, rue de la Métairie - 17140 Lagord - 05 46 00 62 00 - Courriel: communication@lagord.fr
 Directeur de publication: Antoine Grau - Rédaction: Mairie de Lagord / Yann Vignaud
 Maquette: Charivari&com - Impression: IRO - Photos: Mairie de Lagord/Yann Vignaud/Studio Ouest/Shutterstock/DR. Ce document est imprimé sur du papier certifié PEFC N°10-32-3010 - Dépôt légal: juin 2024.

SAMEDI
7
SEPT.
14H-18H

FORUM DES ASSOCIATIONS LAGORDAISES 2024

RENDEZ-VOUS AU
VILLAGE ASSOCIATIF
DU **PARC
CHARIER**



RESTAURATION
SUR PLACE

PRÈS DE
70
ASSOCIATIONS
VOUS
ATTENDENT !

CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

www.lagord.fr

1 rue de la Métairie - 17140 Lagord
mairie@lagord.fr - 05 46 00 62 00

lagord

CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

INFOS UTILES



■ NUMÉROS D'URGENCE

Médecins d'urgence : **3624**

Pharmacie de garde : **3237**

Police : **17**

SAMU : **15**

Pompiers : **18**

Depuis votre portable : **112**



■ VIGIPIRATE

Pour l'ensemble du territoire, il est demandé de faire preuve de vigilance. L'activité d'un individu ou d'un groupe qui paraît anormale doit être signalée aux services de sécurité du lieu où vous vous trouvez.

■ Mairie

1, rue de la Métairie • 17140 Lagord

Tél. : **05 46 00 62 00**

Courriel : mairie@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h15	13h30 - 17h
Mardi	accueil téléphonique	13h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 11h45	13h30 - 17h
Jeudi	8h30 - 11h45	accueil téléphonique
Vendredi	8h30 - 12h15	13h30 - 16h



■ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Tél. : **05 46 00 62 04** et **05 46 00 62 12**

Courriel : solidarites@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h
Mardi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h
Mercredi	8h30 - 12h	sur rendez-vous
Jeudi	8h30 - 12h30	13h30 - 17h
Vendredi	8h30 - 12h	-

■ Urbanisme

Tél. : **05 46 00 62 05**

Courriel : cadredevie@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h30 - 17h
Mardi	Fermé	13h30 - 18h
Mercredi	8h30 - 11h45	13h - 17h
Jeudi	8h30 - 11h45	Fermé
Vendredi	Fermé	13h - 16h

■ Guichet unique

L'accueil du public se fait sans rendez-vous de 8h30 à 10h les jours d'école et sur rdv en dehors de ces jours et horaires 1 rue des Arts

Courriel : guichetunique@lagord.fr

Tél. : **05 46 50 80 44**

■ Structure multi-accueil

« À Petits Pas »

2, rue des Hérons - Tél. : **06 33 44 85 33**

Courriel : petiteenfance@lagord.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi au vendredi : 7h30-19h (18h le mercredi)

■ Relais Petite Enfance (RPE)

de Lagord, L'Houmeau et Nieul / Mer 1, bis square des échassiers

Tél. : **06 89 65 45 40**

Courriel : relais@lagord.fr

Permanences :

lundi et jeudi de 16h à 19h.

■ Protection Maternelle Infantile (PMI)

2, rue des Hérons - Tél. : **05 46 42 41 55**

Horaires d'ouverture :

Les 2^{èmes} et 4^{èmes} jeudis de 9h à 12h

n° des puéricultrices : **05 46 67 31 92**

Sur rendez-vous (le jeudi) avec le Docteur

C. Delprat de 9h à 11h.

■ LAEP LAEP'TITE PAUSE (Lieu d'Accueil Enfant Parent)

1, bis square des échassiers

Tél. : **06 89 65 45 40**

Horaires d'ouverture en période scolaire :

- Mercredi : 9h15 - 11h45

POUR TOUT SAVOIR SUR LAGORD



1 rue de la Métairie - 17140 Lagord
mairie@lagord.fr - 05 46 00 62 00

lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

■ Police municipale

1, rue de la Métairie

Tél. : **06 26 24 65 22** - **06 26 24 65 23**

policemunicipale1@lagord.fr

policemunicipale2@lagord.fr

■ Médiathèque

1 rue des Arts - Tél. : **05 46 28 91 60**

mediatheque@lagord.fr

	Matin	Après-midi
Mardi	Fermé	15h - 18h
Mercredi	10h - 12h	15h - 18h
Vendredi	10h - 12h	15h - 18h
Samedi	10h - 12h	15h - 18h

■ Collectes des déchets

- Bacs jaunes : **vendredi** à partir de 13 heures (sortir votre bac le jour même à partir de 7h)

- Bacs bleus : **mercredi** à partir de 5 heures du matin (sortir votre bac la veille à partir de 19h)

■ Infos et alertes sur votre mobile

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la



ville de Lagord s'est équipée de l'application PanneauPocket téléchargeable gratuitement sur votre téléphone mobile et votre tablette. Plus d'informations sur www.lagord.fr

Si vous rencontrez un problème pour recevoir les publications de la Mairie merci de le signaler à l'accueil ou sur communication@lagord.fr

Toutes les informations relatives à la Mairie sont sur le site internet www.lagord.fr